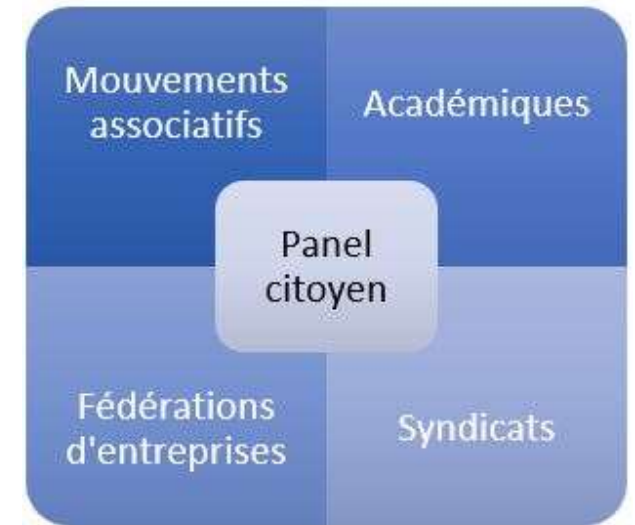


FORUM POUR LA TRANSITION

Ensemble vers un avenir vivable

- *parce qu'il est urgent de pérenniser notre patrimoine naturel*
- *en s'engageant tous ensemble pour plus de justice*
- *dans l'intérêt des générations présentes et futures*



*De nouvelles manières d'habiter la Terre sont à notre portée.
Aucune fatalité ne condamne l'humanité à détruire son habitat.*

2. Sources d'inspiration et points d'appui juridiques

1) Un livre

Rédigé par un **collectif pluridisciplinaire** composé de : conseillers scientifiques, politologue, philosophe, constitutionnalistes, sociologue et juriste de l'environnement.



Le projet d'assemblée qu'ils proposent : « ***une invention à la mesure des enjeux contemporains (...). [Pour] affronter la crise environnementale en approfondissant l'idée démocratique plutôt qu'en se remettant à un gouvernement d'experts ou à un régime autoritaire, que certains considèrent pourtant plus aptes à relever les défis de l'Anthropocène*** »

2) LE RÈGLEMENT 2018/1999 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 11/12/2018 sur « la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat » (article 11)



impose à chaque État membre de mettre en place « ***un dialogue multiniveaux sur le climat et l'énergie (...), dans le cadre duquel les autorités locales, les organisations de la société civile, le monde des entreprises, les investisseurs et les autres parties prenantes concernées ainsi que le grand public peuvent s'investir activement et discuter des différents scénarios envisagés pour les politiques en matière d'énergie et de climat, y compris sur le long terme, et examiner les progrès, à moins qu'il ne dispose déjà d'une structure ayant la même finalité. »***

La Belgique ne dispose toujours pas d'une telle structure.

3) Une étude de l'OCDE (juin 2020)



qui invite les États membres à **exploiter davantage les ressources de la participation citoyenne** : *“Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions”* [\[5\]](#)

4) Les recommandations de la Cour des Comptes (juin 2020) :



- « Dans le cadre de la préparation et de l'exécution de leur stratégie de développement durable, **les différents niveaux de pouvoir doivent veiller à impliquer les citoyens et les parties prenantes pertinentes**, de préférence de manière planifiée. »[\[4\]](#)

5) L'article 7bis de la Constitution :



- « Dans l'exercice de leurs compétences respectives, l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions poursuivent les objectifs d'un développement durable[\[6\]](#), dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la **solidarité entre les générations.** »
- **Ainsi que de l'article 23** consacrant « le droit à (...) la protection de la santé et (...) d'un **environnement sain.** »

6) Le Rapport fédéral sur le développement durable 2019



*« Face aux défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités, les changements climatiques et l'appauvrissement de la diversité biologique, tous les pays ont adopté les **Objectifs de développement durable** (...). Le Rapport fédéral sur le développement durable 2019 constate qu'en Belgique, la prolongation des tendances actuelles ne permet pas d'atteindre l'ensemble de ces objectifs. »*

Recommandations du Bureau du Plan (entre autres) :

5. Prendre en compte les ODD dans les débats parlementaires.

6. Relancer la coopération interfédérale sur le développement durable.

7) L'enquête "Noir, jaune, blues 2017", réalisée pour :



- A l'affirmation **"Je pense que nous sommes vraiment à la fin d'un système de société"**, 60% des personnes interrogées ont répondu "D'accord" (et plus bas est leur niveau d'études, plus l'accord est fort).
- A la question **"J'estime que les efforts faits sont suffisants pour sauver l'environnement"**, 70% des personnes interrogées répondent '**pas d'accord**'.
- Une majorité d'individus (60%) a le sentiment **que la société civile et les citoyens avancent plus vite que les partis/les dirigeants politiques** (et plus ils sont âgés, plus ils le pensent).

L'enquête "Noir, jaune, blues 2017"

- *A l'affirmation " Je fais confiance à [telle ou telle institution] car elle agit pour gérer les grands problèmes de l'époque, surtout pour améliorer le vivre ensemble" les associations de la société civile recueillent 51% d'avis favorables, l'enseignement/les universités 45%, la science/les chercheurs 45%, tandis que "les pouvoirs publics, les députés, les responsables politiques en général" +/- 12% et les partis politiques 9%.*

=> Forte défiance à l'égard des institutions "verticales", plus grande confiance dans les organisations "horizontales".

8) L'enquête du CEVIPOL en 2019

- **La majorité des parlementaires francophones sont en faveur de la consultation de mini-publics**

CdH, MR, PS, DEFI : entre 74 et 89% - Ecolo : 100%

et davantage les femmes (93%) que les hommes (75%).

(How MPs perceive participatory democracy: an inquiry into French-speaking Belgium)

9) L'engagement de onze partis politiques (16/05/19)



à « *élaborer et mettre en œuvre les mesures des plans climat en collaboration avec les citoyens, la société civile, les entreprises et les universités (...) selon une **approche bottom-up*** »

lors de la Cérémonie de clôture de l'action « **Sign for my future** » (268 000 signatures)



10) LA DÉCLARATION DE RIO (1992) :



- PRINCIPE 3 : « Le droit au développement doit être réalisé de façon à **satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures**. »
- Principe 10 : « La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, [qui doivent] (...) avoir la possibilité de participer **aux processus de prise de décision**. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public (...). »

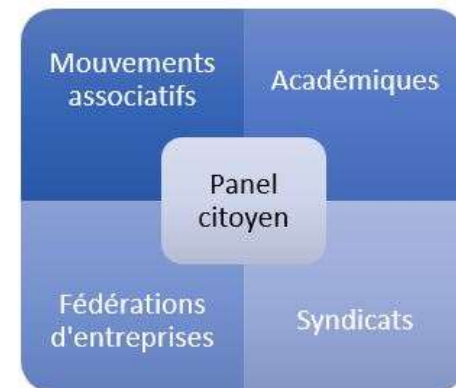


11) « The Club of Rome Climate emergency plan »

présenté au Parlement européen le 04/12/2018

- *« Le modèle économique néoclassique actuel a été conçu pour un monde « vide » avec une population globale d'environ 2 milliards de personnes, où la générosité des ressources naturelles semblait sans fin (...). La croissance économique conventionnelle n'est plus viable dans un monde 'plein' (7,6 milliards d'humains), en dépit des efforts désespérés pour l'entretenir avec des interventions financières massives (...).*
- *Il y a un besoin urgent de nouveaux courants de pensée économique et de nouveaux indicateurs qui valorisent autant la qualité que la quantité dans notre système de mesure économique. (...) Une complète re-conception des systèmes sociaux et économiques en vue de créer un avenir durable, dans l'esprit de « The Limits to Growth » [s'avère nécessaire]. (...)*
- *Les protestations de citoyens et leurs actions en justice contre les entreprises, les gouvernements et les individus constitueront (...) de plus en plus des leviers à même d'appuyer cette approche d'urgence. Elles ont déjà commencé. »*

4. Quelle serait la légitimité de l'assemblée ?



- Outre les multiples **points d'appui** (entre autres juridiques).



- Sa **composition** plus diversifiée sociologiquement que celle des assemblées élues, et donc **mieux représentative de la diversité** de la population.

- **Son fonctionnement** :

- Les assemblées citoyennes tendent à être « plus raisonnables » que « la grande masse ».
- La démocratie délibérative va beaucoup plus loin que les sondages.

- **Le mode de sélection des « experts ».**

Pour votre attention, à toutes et tous...



Plus d'infos sur : <https://forumpourlatransition.be/>

Contact : Michel Cordier c/o info@forumpourlatransition.be - Tél. : 0473 313 568